

Belgique

Hantavirus – Augmentation du nombre de cas en Belgique et en Europe

Entre janvier et juin 2017, une augmentation des cas d'hantavirus par rapport à la même période en 2016 est observée dans plusieurs pays de l'EU (Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Estonie, France, Allemagne, Luxembourg, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Slovaquie). En Belgique, cette augmentation est également observée tant en Flandre qu'en Wallonie. Le [CNR](#) a rapporté 52 cas entre janvier et mai 2017, contre 29 et 13 cas rapportés pour la même période en 2015 et 2016. En Europe, le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*), le plus souvent l'espèce Puumala, est le réservoir des Hantavirus. L'homme se contamine par voie respiratoire en inhalant le virus présent dans les excréta des rongeurs réservoirs. Chez l'homme, l'infection par hantavirus est le plus souvent bénigne mais peut néanmoins, dans certains cas, entraîner une insuffisance rénale ([fièvre hémorragique avec syndrome rénal](#) (FHSR)) et des tendances hémorragiques suffisamment sérieuses pour conduire à l'hospitalisation voire au décès dans certains cas. L'augmentation observée actuellement n'est pas inattendue car les épidémies régulières apparaissent dans un cycle de deux, trois ans en Europe. Les épidémies sont souvent liées à des conditions environnementales favorables à l'approvisionnement alimentaire du campagnol roussâtre résultant en une augmentation des populations de ces rongeurs, augmentant ainsi le risque d'exposition de la population humaine au virus. Il est donc important de penser à la FHSR comme diagnostic différentiel quand un patient se présente avec des symptômes compatibles.

Saison d'été – Maladies auxquelles il convient de penser durant et au retour de vacances !

Le début des vacances d'été annonce également la saison des festivals, des rassemblements festifs autour d'un barbecue, des camps et stages pour les jeunes ainsi que des voyages dans des destinations plus exotiques ! Ci-dessous quelques points importants à tenir compte durant cette saison d'été.

- **Toxi-infections Alimentaires collectives (TIAC)** : En été, les épidémies de gastro-entérites sont courantes. Le manque d'hygiène des mains, les temps de cuisson inadéquats, l'utilisation d'eau de sources non vérifiées comme boisson ou pour cuisiner (eau de puits, de rivières, etc.), la cuisson incomplète (poisson, viande de porc ou hachée, volaille), des contacts entre aliments cuits et crus, entre aliments et ustensiles mal lavés ou encore le non-respect de la chaîne du froid sont les causes les plus habituelles. La cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'AVIQ met à la disposition du grand public un dépliant ([en ligne](#)) concernant les TIAC afin de les prévenir ou de mieux les reconnaître pour améliorer leur prise en charge. Une fiche d'information sur les TIAC à l'usage des médecins déclarants détaillant les différentes mesures de prévention y relatives est également disponible [en ligne](#) sur MATRA.
- **Malaria** : Bien que le paludisme soit en baisse dans le monde, cette maladie reste un diagnostic fréquent chez les voyageurs revenants de zones endémiques. Les voyageurs belges, y compris les personnes d'origine africaine vivant dans notre pays, sont plus vulnérables à l'infection paludéenne que la population locale en Afrique. Parfois, les voyageurs belges d'origine africaine sous-estiment le danger de contracter la maladie ou pensent qu'ils en sont immunisés du fait de leur naissance en Afrique. La prévention du paludisme repose sur la prévention des piqûres de moustiques et la chimio-prophylaxie (prévention par prise de médicaments) contre le paludisme. En plus de ces mesures de prévention, le diagnostic précoce du paludisme en cas de fièvre chez une personne revenant de voyage reste d'importance vitale, pour pouvoir démarrer le traitement rapidement. L'image clinique peut être modérée dans un premier temps, que le patient ait pris ou non une prophylaxie. Il est donc important de rester vigilant et d'évoquer le paludisme ainsi que les autres pathologies transmises par les moustiques (chikungunya, dengue, ...) chez toute personne qui se plaint de fièvre et de malaise général dans les 4 à 6 semaines d'un retour d'une zone endémique pour la malaria.
- **Chaleur** : En juin, une vague de chaleur a officiellement touché la Belgique. La succession de 5 jours de températures maximales supérieures à 25°C avec au moins trois jours supérieures à 30°C a clairement été atteinte et risque de se reproduire les mois à venir. Un plan national "[Forte chaleur et pics d'ozone](#)" a été mis en place en 2015, dans l'objectif d'anticiper la survenue de fortes chaleurs, de définir les mesures à prendre pour prévenir et de limiter leurs effets sur la santé et le bien-être de la population générale, le tout en portant une attention toute particulière aux populations à risque. Ce plan est consultable [ici](#). De plus, l'Institut Scientifique de santé publique a développé un outil mettant en relation les données de mortalité avec des données météorologiques (température, niveau d'ozone, etc) permettant notamment de visualiser les corrélations entre la mortalité et les températures extrêmes. Vous pouvez accéder à cet outil [ici](#).

Vaccins – Organisation d'un symposium par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Ce symposium organisé le samedi 9 septembre 2017 présentera les initiatives actuelles belges et européennes en matière de régulation visant à soutenir le développement de vaccins. Les derniers progrès liés à l'immunisation maternelle et aux 'human challenge trials' seront présentés parallèlement aux considérations en matière de régulation et d'éthique. Vous trouverez le programme préliminaire [ici](#). La participation au symposium est gratuite, mais l'inscription est obligatoire. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Maladies vectorielles – Informations sur les tiques

Les morsures de tique sont souvent inoffensives et ne provoquent qu'une réaction locale temporaire (rougeur et démangeaisons), à ne pas confondre avec un érythème migrant. Mais dans certains cas, la tique peut être porteuse de pathogènes (virus et bactéries) qui peuvent être transmis à l'homme par la salive au moment de la morsure. Pour éviter une morsure de tique lors d'activités extérieures, il existe des mesures de prévention. La cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'AVIQ met à la disposition du grand public un dépliant ([en ligne](#)) et une affiche ([en ligne](#)) à ce sujet : « *Tiques : prévenir et réagir* ».

Europe

Légionellose – Augmentation du nombre de cas de légionellose en Europe.

Depuis le 19 juin 2017, 13 pays de l'UE ont signalé 65 cas de légionellose, dont deux décès, associés à des voyages à Dubaï. Ces cas ont été rapportés depuis le 1er octobre 2016 par le Royaume-Uni (30), la Suède (8), les Pays-Bas (6), l'Allemagne (6), le Danemark (4), la France (4), l'Autriche (1), la Belgique (1), la République tchèque (1), Hongrie (1), Irlande (1), Espagne (1) et Suisse (1). Cinquante-neuf cas sont associés à des sites d'hébergement commerciaux et six à des sites privés. De nouveaux cas continuent à être rapportés au cours des dernières semaines, indiquant qu'il existe probablement une source persistante d'exposition chez les voyageurs ayant séjourné à Dubaï. Cependant, il convient de vérifier d'autres sources d'exposition si le séjour était de courte durée et ne couvrait pas la période d'incubation. Pour plus d'informations sur la situation épidémiologique, cliquez [ici](#).